

DOSSIER DE PRESSE



1^{ères} Rencontres de
Coopération Décentralisée
Franco-béninoises

12-16 mars 2007

France :

Rosny-sous-Bois, Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise,
Créteil, Echirolles et Montgeron

Bénin :

Porto-Novo, Cotonou, Grand Popo, Houéyogbé



Sommaire

Page 3 : **Le contexte**

Page 4 : **Les enjeux**

Page 5 : **Le projet**

Pages 6 : **Les partenaires**

Page 8 : **Les actions et objectifs du projet**

Page 9 : **Le programme des Rencontres**

Page 12 : **Les contacts**



Le contexte

L'international : un bienfait pour les collectivités

Jumelage, coopération décentralisée, action extérieure des collectivités, diplomatie des villes... Aujourd'hui, les termes ne manquent pas pour qualifier l'engagement à l'international des villes. Cette richesse est parfois source de confusion !

Les jumelages sont nés de la volonté d'un rapprochement des peuples européens après la seconde Guerre mondiale. Les villes françaises ont ainsi développé des liens d'amitié avec les populations des villes allemandes. Ce mouvement historique, parti de la base, est au cœur du projet d'Union européenne bâti sur l'idée de réconciliation et de paix. Dans les années 70, avec l'accès à l'indépendance des pays africains et l'émergence du Tiers-Monde sur la scène internationale apparaissent les "jumelages-coopération", expression d'une solidarité Nord-Sud.

Il faut attendre 1992 pour qu'une loi introduise le concept de "coopération décentralisée" et fixe le cadre juridique de l'action internationale des villes. Dès lors, il est admis que les collectivités françaises peuvent conclure des accords de coopération avec des autorités locales étrangères, dans le respect des engagements internationaux de la France. Le terme "coopération décentralisée" est donc une évolution, qui englobe le concept de jumelage.

La loi Thiollère du 25 janvier 2007 renforce ce cadre juridique, notamment dans le domaine de l'urgence humanitaire.



Les enjeux

L'appui à la décentralisation au Bénin : un engagement pour la démocratie

Le Bénin s'est engagé dans un processus de décentralisation aboutissant à l'organisation des élections communales en décembre 2002 et janvier 2003 et à l'installation des conseils municipaux sur l'ensemble du territoire. Il est rappelé que les articles 150 à 153 de la Constitution de la République du Bénin adoptée le 11 décembre 1990, posent les bases de la décentralisation, en prévoyant la création des collectivités territoriales et leur libre administration.

Les nouvelles communes ainsi créées, sont désormais dirigées par des Maires, choisis parmi les Conseillers municipaux élus au suffrage universel. Seul niveau de décentralisation, la commune est dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Les domaines faisant l'objet d'un transfert de compétences de l'Etat vers les communes sont les suivants : le développement économique, l'aménagement, l'habitat et l'urbanisme, les infrastructures, les équipements et les transports, l'environnement, l'hygiène et la salubrité, l'enseignement maternel et primaire, la santé, l'action sociale et culturelle.

Du fait de leur importance, les villes de Cotonou, de Parakou et de Porto-Novo bénéficient d'un statut particulier et reçoivent à ce titre des compétences supplémentaires en matière d'enseignement et de formation professionnelle, de transport et de circulation, de sécurité et de communication.

Les communes béninoises recherchent actuellement des soutiens extérieurs, notamment auprès des collectivités françaises via leurs liens de coopération décentralisée, pour renforcer leurs capacités institutionnelles.



Le projet

Des collectivités engagées et solidaires

Les collectivités françaises, qui entretiennent des liens de coopération avec des autorités locales béninoises, sont regroupées au sein du groupe pays Bénin de CUF, association qui fédère les collectivités françaises dans le domaine de la coopération décentralisée.

Lors de la Commission mixte franco-béninoise de mai 2004, les collectivités françaises ont manifesté leur volonté de mutualiser leurs expériences et savoir-faire et d'apporter leur soutien à leurs homologues béninois dans la mise en œuvre de la décentralisation.

Le groupe pays Bénin a organisé en mai 2005 une mission technique au Bénin ; celle-ci fut l'occasion, notamment lors d'une rencontre avec l'Association nationale des Communes du Bénin (ANCB), en présence d'élus et d'agents communaux, d'affiner les difficultés rencontrées par les communes béninoises et de recenser leurs besoins. Ce travail collectif a décidé le groupe pays à mener une réflexion permettant d'aboutir à la définition d'un programme concerté d'appui institutionnel.

Les communes béninoises, créées en 2002, recherchent des soutiens extérieurs, notamment auprès des collectivités françaises via leurs liens de coopération décentralisée, pour renforcer leurs capacités institutionnelles. C'est dans ce cadre qu'un « programme concerté d'appui à la mise en œuvre de la décentralisation » a été initié conjointement par les collectivités du groupe pays Bénin de l'association Cités unies France et l'Association nationale des Communes du Bénin.

Cette initiative fait l'objet d'un cofinancement du Ministère français des Affaires étrangères. Une délégation béninoise se rendra du 9 au 18 mars 2007, en région parisienne, pour participer à des ateliers d'échange de pratiques et d'expériences avec les représentants des communes françaises impliquées. Les thèmes retenus renvoient au mode de fonctionnement des collectivités locales, à savoir la communication interne/externe et l'intercommunalité.

Ces premières rencontres ont l'ambition **de jeter les bases des futures Assises de la coopération décentralisée franco-béninoise**, qui devraient se dérouler après les élections municipales respectives.



Les partenaires

Unis pour des objectifs communs

Après plusieurs mois de préparation, le programme concerté d'appui à la mise en œuvre de la décentralisation au Bénin se met en place, avec le soutien du Ministère français des Affaires étrangères.

Le projet rassemble la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (en coopération avec Porto-Novo), les villes de Créteil (Cotonou), d'Echirolles (Houéyogbé), de Montgeron (Grand Popo) et, le chef de file, Rosny-sous-Bois (Cotonou). Il vise à apporter un appui à la première génération d'élus locaux béninois issus des communes jumelées avec les collectivités françaises impliquées.

Ainsi, les 1^{ères} Rencontres de la Coopération Décentralisée s'effectueront sous la forme d'une visite en France d'une délégation qui mobilisera des élus et des cadres communaux de Porto-Novo, Cotonou, Houéyogbé et Grand Popo dans la semaine du 12 mars 2007. Elles traiteront de plusieurs thèmes jugés prioritaires et définis d'un commun accord, notamment le rôle respectif des élus et des techniciens communaux, la communication envers les administrés, l'intercommunalité. Une mission retour du groupe pays Bénin devrait se dérouler en 2008, jetant les bases des premières Assises de la coopération décentralisée franco-béninoise.

Les autres partenaires de ce programme sont notamment l'Association nationale des Communes du Bénin, la Maison des Collectivités locales (chargée de la formation des élus et des techniciens locaux béninois), les Ambassades des deux pays, le Ministère béninois de l'Intérieur, le Ministère béninois des Affaires étrangères et de l'Intégration africaine, le Ministère français des Affaires étrangères et Cités unies France.

Le programme est conçu pour permettre à d'autres collectivités intéressées, d'être associé à la restitution des travaux effectués le dernier jour des 1^{ères} Rencontres de Coopération Décentralisée.



Ville de Créteil



Commune de Grand Popo



Commune de Houéyogbé



Fraternité, Justice, Travail

Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité publique et des Collectivités locales



Ambassade de France au Bénin
Préfecture de la Région d'Ile-de-France



Ministère des Affaires étrangères
Ambassade du Bénin en France



Les actions et objectifs du projet

Des échanges multiples sur 7 jours

Le groupe pays Bénin et ses partenaires béninois ont identifié un certain nombre de ces problématiques. La communication aussi bien interne (élus – agents) qu’externe (élus, agents – administrés) a été identifiée comme étant prioritaire. De même, l’intercommunalité s’est imposée comme un thème majeur, au regard de l’évolution des pratiques au Bénin, notamment sous forme d’associations de communes et de projets de développement menés à l’échelle de plusieurs communes, mais aussi, en vue d’un projet de loi en cours de discussion, portant sur l’intercommunalité. Côté français, l’intercommunalité est un sujet riche qui suscite de nombreux débats. Enfin, le thème du rôle respectif des élus et des agents sera nécessairement traité de manière transversale.

Ces thématiques seront abordées lors de la mission de la partie béninoise en France. Ce déplacement sera organisé en Ile-de-France sous la forme d’ateliers et complété par des visites de terrain. Le choix de cette animation permettra d’assurer une meilleure qualité d’échanges, les visites de terrain donnant une base concrète de réflexion.

Une animation sur la communication interculturelle est prévue au début des Rencontres, sous une forme théâtrale, afin de mettre en scène les incompréhensions liées aux différences culturelles. Pour enrichir les débats et s’ouvrir à de nouvelles perspectives de travail, il est prévu de faire appel à des intervenants expérimentés (élus, experts...) et d’impliquer sur certains temps forts des représentants de collectivités autres que celles parties prenantes.

La délégation béninoise comptera 20 membres. Réciproquement et par souci d’équilibre, une vingtaine de représentants des collectivités françaises et partenaires parties prenantes participeront aux différents temps d’échanges avec la délégation béninoise. L’assemblée plénière de clôture sera toutefois élargie aux autres collectivités et partenaires intéressés.



Le programme des Rencontres

Lundi 12 mars

09h30-10h : Accueil des participants - Hôtel de Ville de Rosny-sous-Bois

10h-12h : **Cérémonie d'ouverture** en présence de :

- Monsieur Claude PERNES, Maire de Rosny-sous-Bois, Conseiller régional, Président de l'Association des Maires d'Ile-de-France et de l'Association des Collectivités Territoriales de l'Est Parisien
- Son Excellence Monsieur Edgar-Yves MONNOU, Ambassadeur du Bénin en France
- Monsieur Antoine JOLY, Délégué à l'Action extérieure des Collectivités locales, Ministère Français des Affaires étrangères
- Monsieur Raphaël MENSAH, Directeur de la Coopération décentralisée et de l'Action humanitaire, Ministère béninois des Affaires étrangères
- Modérateur : Monsieur Nicolas WIT, Directeur général adjoint de Cités unies France

12h : Conférence de presse

14h-15h30 : Visite guidée de Rosny-sous-Bois par Monsieur Djamel HAMADOU, Directeur de l'Urbanisme, ville de Rosny-sous-Bois

15h30-19h00 : Assemblée plénière - Hôtel de Ville de Rosny-sous-Bois

« Historique et objectifs du programme concerté »

Interventions de :

- Monsieur Georges AURORE, Maire-Adjoint de Créteil, Président du groupe pays Bénin de Cités unies France
- Monsieur Sègla LIHOUSSOU, Secrétaire permanent de l'Association nationale des Communes du Bénin
- Monsieur François HOUESSO, Conseiller aux Etudes et Outils d'Aide à la Décision, Maison des Collectivités locales

>>> Co-présentation du programme concerté et de son déroulement par Madame Blandine FAUCON-DIENE, Chargée des Relations internationales, Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, et Monsieur Serge AHOUAN-VOEDO, Chef de service de la Prospective, du Développement et de la Coopération, ville de Porto-Novo

>>> Conférence ludique sur le thème de l'interculturel animée par Monsieur Zbigniew HOROKS, Comédien de la Compagnie du Théâtre de l'Étreinte

Mardi 13 mars

09h30-10h : Accueil des participants - Hôtel de Ville de Montgeron
En présence de Monsieur Gérald HERAULT, Maire de Montgeron, Vice-Président du Conseil général de l'Essonne

10h-12h30 : Ateliers parallèles sur la communication externe des collectivités locales

14h-16h : Poursuite des ateliers du matin

16h45-17h30 : Restitution des ateliers en séance plénière

Mercredi 14 mars

09h30-10h : Accueil des participants - Hôtel de Ville de Créteil
En présence de Monsieur Laurent CATHALA, Député-Maire de Créteil

10h-13h : Ateliers parallèles sur la communication interne des collectivités locales

15h-17h : Restitution des ateliers en séance plénière

Fin d'après-midi : Réception de la délégation béninoise par Madame Brigitte GIRARDIN, Ministre déléguée à la Coopération, au Développement et à la Francophonie

Jeudi 15 mars

09h30-10h : Accueil des participants - Hôtel d'Agglomération de Cergy-Pontoise
En présence de :

- Monsieur Jean-Louis JACQUET, Président de l'Agence de Développement économique de Cergy-Pontoise
- Madame Rose-Marie SAINT-GERMES-AKAR, Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, déléguée à la Vie culturelle et aux Relations internationales

10h-12h : Assemblée plénière sur le thème de l'intercommunalité

14h-16h30 : Visite de sites (projets intercommunaux à caractère économique)

19h30-22h : Présence de la délégation béninoise au Conseil municipal de Rosny-sous-Bois (Salle du Conseil, Hôtel de Ville) qui sera suivi d'un cocktail amical

Vendredi 16 mars

09h30-10h : Accueil des participants - Hôtel de Ville de Rosny-sous-Bois

10h-12h : Bilan et perspectives en demi-groupes :

Modérateurs :

- Monsieur Christophe MESTRE du Centre international d'Etudes pour le Développement local
- Monsieur Claude BAEHREL du Partenariat pour le Développement municipal

14h-17h : Bilan et perspectives en assemblée plénière élargie

En présence de :

- Monsieur Claude PERNES, Maire de Rosny-sous-Bois, Conseiller régional, Président de l'Association des Maires d'Ile-de-France et de l'Association des Collectivités Territoriales de l'Est Parisien
- Son Excellence Monsieur Edgar-Yves MONNOU, Ambassadeur du Bénin en France

Conclusions par :

- Monsieur Nicolas WIT, Directeur général adjoint de Cités unies France
- Monsieur Sègla LIHOUSSOU, Secrétaire permanent de l'Association nationale des Communes du Bénin

17h : Cocktail de clôture – Fin des Rencontres





Contacts

>>> FRANCE

> Coordination du projet :

- **Philippe GAMBIER**, Chargé des Relations internationales,
Mairie de Rosny-sous-Bois - 00 33 (0)1 70 76 60 11
gambier@mairie-rosny-sous-bois.fr

- **Astrid FREY**, Chef de Projet, Cités unies France - 00 33 (0)1 53 41 81 96
a.frey@cites-unies-france.org

> Autres partenaires :

- **Blandine FAUCON-DIENE**, Chargée des Relations internationales,
Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise - 00 33 (0)1 34 41 42 10
blandine.faucon@cergypontoise.fr

- **Georges AURORE**, Adjoint au Maire délégué à la Coopération décentralisée,
Mairie de Créteil - 00 33 (0)1 49 56 36 19
georges.aurore@ville-creteil.fr

- **André GERY**, Direction du Développement urbain et de l'Architecture,
Mairie d'Echirolles - 00 33 (0)4 76 20 63 68
a.gery@ville-echirolles.fr

- **Chantal MOULINET**, Conseillère municipale déléguée aux Relations
internationales et aux Jumelages, Mairie de Montgeron - 00 33 (0)1 69 83 69
00
international@montgeron.fr

>>> BENIN

> Coordination du projet :

- **Serge AHOUANVOEDO**, Chef de Service de la Prospective, du Développement
et de la Coopération, Porto-Novo (Bénin) - 00 229 97 08 37 63
ahouanvoedo2020@yahoo.fr

- **Sègla LIHOUSSOU**, Secrétaire permanent, Association nationale des Communes
du Bénin (ANCB) - Tél./Fax : 00 229 21 31 62 48
secretariatancb@yahoo.fr

**Dossier de Presse réalisé par la Direction de la Communication de la Ville de Rosny-sous-Bois.
Contact : Audrey Leclercq, journaliste - leclercq@rosny93.fr**